

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

COMPTE DE CONCOURS FINANCIERS
PROGRAMME 824
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2022

AVANCES À DES
SERVICES DE L'ÉTAT



PROGRAMME 824
Avances à des services de l'État

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Emmanuel MOULIN

Directeur général du Trésor

Responsable du programme n° 824 : Avances à des services de l'État

L'objet du programme est de permettre d'octroyer des avances à des services non distincts de l'État. Le programme porte actuellement sur les crédits correspondant à des avances bénéficiant uniquement au budget annexe « Contrôle et exploitation aériens » (BACEA). Le programme a été renommé « prêts et avances à des services de l'État » à compter de l'exercice 2023 pour tenir compte de la durée effective des crédits.

Jusqu'en 2004 inclus, le recours à l'emprunt par le BACEA s'effectuait auprès d'établissements bancaires. À partir de l'exercice 2005, l'emprunt auprès du secteur bancaire a été remplacé par le recours à des avances du Trésor. En effet, les avances substituent à un financement bancaire ou obligataire obtenu par le bénéficiaire une ressource de l'État qui dispose de meilleures conditions financières. Elles permettent de prévenir une fragmentation de la dette des administrations publiques ou un accroissement de leur charge d'intérêt.

Un tel mode de financement n'a cependant pas vocation à être pérenne, conformément à la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), dont l'article 24 dispose que « les prêts et avances sont accordés pour une durée déterminée ». Le recours par le BACEA aux avances du Trésor permet de concourir au financement de ses investissements en complément de l'autofinancement dégagé.

La situation favorable de trésorerie du BACEA de 2015 à 2019 lui a permis de poursuivre une trajectoire de désendettement. Le stock d'avances à rembourser est ainsi passé de 1 281,5 M€ en 2014 à 667,4 M€ en 2019. Le montant de remboursements attendu pour 2020 s'élevait à 106,3 M€. Symétriquement, des crédits pour un montant de 50 M€ ont été ouverts sur le programme 824, permettant un désendettement minimal de 56,3 M€.

Toutefois, entre 2020 et 2022, la pandémie de Covid-19 a entraîné une chute du trafic aérien de 12 % en 2022 après des chutes de 60 % en 2021 et de 70 % en 2020, en nombre de passagers par rapport à son niveau de 2019. Les ressources du budget annexe étant dans leur quasi-totalité fonction des vols (redevances de navigation aérienne) et des passagers (taxe d'aviation civile), les recettes courantes du BACEA - en 2022 - s'élèvent à 2 008 M€, en baisse de 186 M€ (-8 %) par rapport à leur niveau d'exécution de 2019 (2 194 M€).

En conséquence, afin de permettre l'exécution en 2022 des dépenses du BACEA peu flexibles à court terme, un montant cumulé de 352 M€ d'avances a été octroyé au profit du BACEA, portant son endettement à 2 710 M€ à fin 2022, contre 667 M€ fin 2019 et 2 689 M€ en 2021.

Les modalités de remboursement sont encadrées par une convention d'avance, fixant l'année limite de remboursement à 2032.

Présentation des crédits

2022 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2022 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières		Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Prévision LFI 2022	Consommation 2022		
01 – Avances au budget annexe « Contrôle et exploitation aériens »	707 000 000	352 000 000	707 000 000 352 000 000	707 000 000
Total des AE prévues en LFI	707 000 000		707 000 000	707 000 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP				
Total des AE ouvertes	707 000 000		707 000 000	
Total des AE consommées	352 000 000		352 000 000	

2022 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières		Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Prévision LFI 2022	Consommation 2022		
01 – Avances au budget annexe « Contrôle et exploitation aériens »	707 000 000	352 000 000	707 000 000 352 000 000	707 000 000
Total des CP prévus en LFI	707 000 000		707 000 000	707 000 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP				
Total des CP ouverts	707 000 000		707 000 000	
Total des CP consommés	352 000 000		352 000 000	

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières		Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	Prévision LFI 2021	Consommation 2021		
01 – Avances au budget annexe « Contrôle et exploitation aériens »	1 060 575 233		1 060 575 233	1 060 575 233

Avances à des services de l'État

Programme n° 824 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7	Total	Total
	Dépenses d'opérations financières	hors FdC et AdP prévus en LFI	y.c. FdC et AdP
	Prévision LFI 2021		
	Consommation 2021		
	1 100 575 233		1 100 575 233
Total des AE prévues en LFI	1 060 575 233	1 060 575 233	1 060 575 233
Total des AE consommées	1 100 575 233		1 100 575 233

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7	Total	Total
	Dépenses d'opérations financières	hors FdC et AdP prévus en LFI	y.c. FdC et AdP
	Prévision LFI 2021		
	Consommation 2021		
01 – Avances au budget annexe « Contrôle et exploitation aériens »	1 060 575 233	1 060 575 233	1 060 575 233
	1 100 575 233		1 100 575 233
Total des CP prévus en LFI	1 060 575 233	1 060 575 233	1 060 575 233
Total des CP consommés	1 100 575 233		1 100 575 233

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2021	Ouvertes en 2022	Consommées* en 2022	Consommés* en 2021	Ouverts en 2022	Consommés* en 2022
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	1 100 575 233	707 000 000	352 000 000	1 100 575 233	707 000 000	352 000 000
Prêts et avances	1 100 575 233	707 000 000	352 000 000	1 100 575 233	707 000 000	352 000 000
Total hors FdC et AdP		707 000 000			707 000 000	
Total*	1 100 575 233	707 000 000	352 000 000	1 100 575 233	707 000 000	352 000 000

* y.c. FdC et AdP

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Avances au budget annexe « Contrôle et exploitation aériens »		707 000 000 352 000 000	707 000 000 352 000 000		707 000 000 352 000 000	707 000 000 352 000 000
Total des crédits prévus en LFI *	0	707 000 000	707 000 000	0	707 000 000	707 000 000
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP						
Total des crédits ouverts	0	707 000 000	707 000 000	0	707 000 000	707 000 000
Total des crédits consommés	0	352 000 000	352 000 000	0	352 000 000	352 000 000
Crédits ouverts - crédits consommés		+355 000 000	+355 000 000		+355 000 000	+355 000 000

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

Le montant d'autorisations d'engagement effectivement consommées en 2022 s'élève à 352 M€. Une seule avance a été octroyée au BACEA afin de couvrir son besoin de financement en 2022 provoqué par le maintien du trafic aérien à un niveau inférieur de 12 % à son niveau de 2019, dû à la pandémie de Covid-19.

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	707 000 000	707 000 000	0	707 000 000	707 000 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	0	707 000 000	707 000 000	0	707 000 000	707 000 000

Avances à des services de l'État

Programme n° 824 | Justification au premier euro

Dépenses pluriannuelles

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2022	CP 2022
AE ouvertes en 2022 * (E1) 707 000 000	CP ouverts en 2022 * (P1) 707 000 000
AE engagées en 2022 (E2) 352 000 000	CP consommés en 2022 (P2) 352 000 000
AE affectées non engagées au 31/12/2022 (E3) 0	dont CP consommés en 2022 sur engagements antérieurs à 2022 (P3 = P2 - P4) 352 000 000
AE non affectées non engagées au 31/12/2022 (E4 = E1 - E2 - E3) 355 000 000	dont CP consommés en 2022 sur engagements 2022 (P4) 0

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 brut (R1) 0					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2021 (R2) 0					
Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 net (R3 = R1 + R2) 0	–	CP consommés en 2022 sur engagements antérieurs à 2022 (P3 = P2 - P4) 352 000 000	=	Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R4 = R3 - P3) -352 000 000	
AE engagées en 2022 (E2) 352 000 000	–	CP consommés en 2022 sur engagements 2022 (P4) 0	=	Engagements 2022 non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R5 = E2 - P4) 352 000 000	
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R6 = R4 + R5) 0	
					Estimation des CP 2023 sur engagements non couverts au 31/12/2022 (P5) 0
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2023 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2022 (P6 = R6 - P5) 0

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2022 + reports 2021 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Avances à des services de l'État

Programme n° 824 | Justification au premier euro

Les avances étant octroyées annuellement, les montants non consommés sont perdus et n'ouvrent droit à aucun crédit au titre des exercices ultérieurs. En conséquence, les crédits ouverts en LFI mais non consommés n'ont pas vocation à être reportés et les engagements non couverts par des paiements sont annulés en fin d'exercice.

Justification par action**ACTION****01 – Avances au budget annexe « Contrôle et exploitation aériens »**

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> <i>Réalisation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
01 – Avances au budget annexe « Contrôle et exploitation aériens »		707 000 000 352 000 000	707 000 000 352 000 000		707 000 000 352 000 000	707 000 000 352 000 000

Le montant d'autorisations d'engagement effectivement consommées en 2022 s'élève à 352 M€, soit 355 M€ de moins que le montant de 707 M€ prévu en LFI.

La consommation des autorisations d'engagement est répartie en une seule avance de 352 M€.

Compte tenu du maintien du trafic aérien en 2022 à 12 % en baisse par rapport à 2019 et par conséquent, de la baisse des recettes du BACEA, l'avance a permis l'exécution à la fois des dépenses d'investissement et, à titre exceptionnel dans le contexte de crise sanitaire, des dépenses d'exploitation du BACEA peu flexibles à court terme, notamment la masse salariale (1,2 Md€, soit en moyenne 100 M€ mensuels).

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	707 000 000	352 000 000	707 000 000	352 000 000
Prêts et avances	707 000 000	352 000 000	707 000 000	352 000 000
Total	707 000 000	352 000 000	707 000 000	352 000 000